

**45ième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**Chine**

Intervention du Luxembourg

Genève, le 23 janvier 2024

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation chinoise et reconnaît ses efforts qui ont permis à des centaines de millions de personnes de sortir de la pauvreté. Dans un esprit constructif, nous formulons les recommandations suivantes :

1. Ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;
2. Abolir la peine de mort ;
3. Adresser une invitation permanente aux procédures spéciales de ce Conseil ;
4. Mettre en œuvre les recommandations du rapport du Bureau du Haut-Commissaire sur la situation des droits humains au Xinjiang ;
5. Réviser le cadre légal en matière de sécurité nationale de Hong Kong et de la Chine pour le mettre en conformité avec le droit international des droits humains ;
6. Abroger la pratique de la « surveillance résidentielle dans un lieu désigné ».

Merci.

[71/163 – 133 mots – temps de parole 45 secondes]